

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 06 avril 2022
Extrait du registre des délibérations

n° 2022-04-06-05

Date de la convocation

01/04/2022

Convoqués : 23

Présents : 16

Représentés : 4

Absents : 3

OBJET :**Finances****Budget principal****Conseil Départemental****Contribution logement**

L'an deux mil vingt deux, le six avril à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Nicolas BLIN, Catherine CATHELY WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corinne ROSE, Gérard LEROY, Anne-Marie LATEUR, Annie COCHET, Edith DELBEY, Patrick BERMOND, Sébastien VILLAIN, Sonia DOUAY, Céline TAMPIGNY, Marie-Hélène MARCEL, Marylène FRANZ

Étaient représentés : Vincent DAINE par Christine BOURDELLE PATRICE, Richard BENOIT par Sonia DOUAY, Pascale GIRARD par Jean-Noël LECOINTE et Frédéric PINOIT par Gérard LEROY

Étaient absents : Tristan ROUSSEL DASSONVILLE, Paulo MARCELO et Karine PAGEAU

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance

Comme chaque année, le conseil départemental sollicite l'aide des communes sur la participation financière au fonds de solidarité logement (FSL) de la Somme pour l'exercice 2022. Pour rappel, le FSL accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liés à leur logement (factures, loyers, etc.).

Monsieur le maire explique que le montant de la contribution est calculé sur la base de 0.50 euros par habitant soit pour la commune d'Ailly sur Noye $2864 \times 0.50 = 1\,432 \text{ €}$.

Après avoir oui les explications, le conseil municipal décide :

- d'approuver la participation financière auprès du FSL à hauteur de 1 432 €
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à cette participation.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le Maire,
Pierre DURAND

